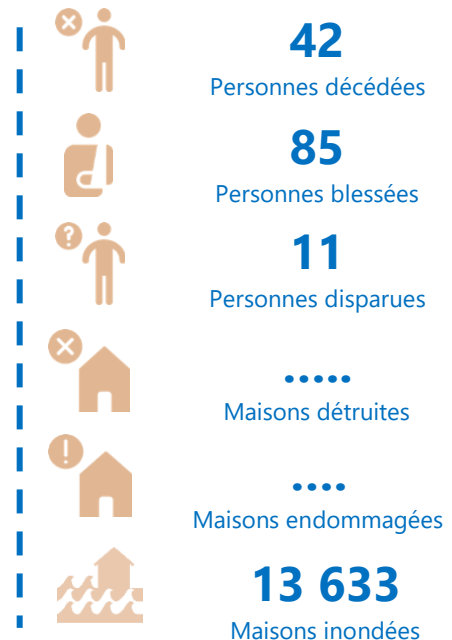




Système national de gestion des risques de désastre
Secrétariat permanent de gestion des risques de désastre
Centre d'opérations d'urgence national

Intempérie des 2 et 3 juin 2023

Dimanche 4 juin 2023 - Rapport de situation #2



Faits saillants

- Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur au moins six départements du pays les 2 et 3 juin 2023 ont fait 42 morts. Au moins 11 personnes sont portées disparues. Dans les départements touchés, plus de 13 500 habitations ont été inondées.
- Les premiers rapports de situation en provenance des communes et départements touchés font état de plusieurs jardins dévastés, de tronçons de route endommagés ou coupés, dans les départements du Grand Sud et du Nord-Ouest. Un pont provisoire, érigé après la destruction partielle du Pont Dumarsais Estimé lors du séisme du 14 août 2021, a été momentanément submergé par la crue de la rivière Grand 'Anse.

- Dans le Sud-Est, un bateau, reliant Anse-à-Pitres et Marigot, a coulé au large de Côte-de-Fer, dans la matinée du samedi 3 juin. Quatorze survivants ont été récupérés. Deux rescapés, dans un état grave, ont été évacués vers l'hôpital de référence du département où ils sont soignés.

Le nombre de passagers à bord du bateau n'est toujours pas connu et plusieurs d'entre eux sont portés disparus. Quatre corps, dont une femme, ont été repêchés après le naufrage. Des équipes de la Protection civile et de la Croix-Rouge haïtiennes, et également du Semanah, sont mobilisées depuis samedi pour mener des opérations de sauvetage afin de retrouver d'autres survivants.

- Sous le leadership du Gouvernement haïtien et la coordination de la direction générale de la Protection civile, le Centre d'opérations d'urgence national (COUN) est activé depuis samedi en appui aux COU des départements touchés. Aux côtés de la Protection civile, les secteurs affectés et les acteurs humanitaires internationaux ont initié les interventions pour évaluer les dégâts et initier la réponse aux besoins déterminés.

Période couverte

Période des opérations

Le présent rapport couvre la période allant du vendredi 2 juin à midi au dimanche 4 juin à 14 heures. Il reprend l'essentiel des rapports produits par les COU départementaux de la Grand'Anse, des Nippes, du Nord-Est, du Nord-Ouest, du Sud et du Sud-Est et d'autres informations compilées par les sections de l'aire des Opérations.

Date de publication

Le présent rapport est diffusé le dimanche 4 juin 2023 à 16 heures.

Aperçu de la situation

Situation météorologique

L'Unité hydrométéorologique (UHM) d'Haïti a signalé des conditions plus ou moins humides et instables en raison des pressions atmosphériques très faibles en surface et des thalwegs d'altitude aux différents niveaux de l'atmosphère. Ces conditions continuaient d'influencer une bonne partie du Bassin caribéen, ce dimanche matin.

Cette situation ne devrait pas générer des averses orageuses fréquentes et intenses, comme celles ayant occasionné, la veille, des dégâts considérables au niveau de plusieurs départements. Cependant, des averses et orages isolés demeurent possibles dans le pays en fin de journée et en début de soirée.

Observation sur Haïti

Après une matinée généralement ensoleillée dans plusieurs départements, il a recommencé à pleuvoir dans certains départements, dont le Nord.



Situation des rivières et dans les communes inondées

Les fortes pluies qui se sont abattues sur le pays ont fait déborder plusieurs rivières. Une douzaine de communes du pays ont été inondées.

Grand 'Anse.- Au moins quatre rivières du département ont connu des crues importantes : la rivière Grand'Anse (Jérémie), les rivières Ladigo et Mouline (Beaumont) et la rivière La Hatte à Pestel. Les trois communes des Irois, de Pestel et de Beaumont ont enregistré des inondations des dernières 72 heures.

Nord-Est.- Les principales rivières étaient en crue au niveau du département, le samedi 3 juin.

Nord-Ouest.- Les communes de Port-de-Paix et Baie-de-Henne ont enregistré des inondations

Ouest.- Au moins cinq communes du département ont enregistré des inondations importantes et des dégâts (Arcahaie, Carrefour, Ganthier y compris Fonds-Parisien, Gressier et Léogâne). Les crues spectaculaires et les débordements de la rivière Grise et de la Rouyonne ont frappé fortement les communautés riveraines.

Prévision sur Haïti

Selon l'Unité hydrométéorologique d'Haïti, le temps devrait être nuageux dans les départements du Sud et du Sud-Est dimanche matin, mais ensoleillé ailleurs. Des passages nuageux sont attendus dans l'après-midi du 4 juin et en début de soirée.

Toutefois, en raison de la possibilité d'averses et d'orages isolés, notamment dans les départements du Centre, du Nord-Est, du Nord et de l'Artibonite en fin d'après-midi et en soirée, malgré le retour à la normale de la situation météorologique, en relation avec le niveau de saturation du sol. L'alerte météorologique est maintenue.

L'UHM, relayée par les COU activés et les structures territoriales de gestion des risques de catastrophes dans les autres zones non directement affectées, continue de demander aux habitants des zones à risque d'inondation, d'éboulement et de glissement de terrain de rester vigilants et d'appliquer scrupuleusement les consignes de sécurité habituelles en cas d'averses.

Bilan partiel des dégâts



Bilan humain

Le bilan partiel actualisé fait état de 42 décès, 11 disparus et 85 blessés. À ce jour, on recense un total de 12 779 familles sinistrées et 6 334 personnes évacuées. Les pertes en vies humaines sont

principalement signalées dans le département de l'Ouest, notamment dans la commune de Léogâne où 19 personnes ont perdu la vie.

Département	Commune	Maisons inondées	Pertes de bétail	Décès	Personnes évacuées*	Blessés	Disparus	Familles sinistrées
OUEST	Cité Soleil			3				
	Ganthier			7				
	Carrefour	111		4		2		500
	Gressier	1 013		1		6	2	1 335
	Tabarre				250			
	Léogâne	7 616	2 500	19	6 000	72	8	6 000
	Port-au-Prince	4 500						4 500
SUD-EST	Marigot			2		3	1	
	Belle Anse			2				
	Jacmel			1				
NIPPES	Miragoâne	293						293
CENTRE	Thomassique	4	22					4
NORD-OUEST	Baie de Henne			1		1		
	Port-de-Paix			2		1		
GRAND'ANSE	Pestel				41			41
	Beaumont	55			43			63
	Les Irois	41						43
ARTIBONITE								
Total		13 633	2 522	42	6 334	85	11	12 779

*Ce total prend en compte les personnes évacuées généralement vers les abris provisoires ou chez des proches, notamment dans la commune de Léogâne, à cause des intempéries. Les personnes déplacées internes en raison des violences dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince, qui se sont retrouvées en difficulté pendant les pluies, étaient prises en compte dans le rapport précédent.

Agriculture

Centre.- Des pertes agricoles de bétails à sont enregistrées à Hinche, Thomassique, Savanette et Mirebalais.

Grand'Anse.- Des pertes agricoles (haricots, maïs, bananiers) et de bétails considérables sont signalés à **Pestel** à la suite de la crue de la rivière La Hatte. Certaines berges de rivières sont affectées à 50%. Des animaux des zones littorales sont emportés par la furie des eaux.

Des plantations sont inondées à Fond Cap, Abricots, Vallières

Nippes.- Des pertes en champs de bananes sont enregistrées à **Petite-Rivière de Nippes** (Charlier, Madian) et à **Anse-à-Veau**. Des pertes de denrées de haricot sont signalées à Miragoâne, Paillant, Petit-Trou de Nippes, Plaisance, Fonds des Nègres. Les évaluations sont en cours concernant les cheptels bovins et caprins.

Nord-Ouest.- Les communes de **Port-de-Paix** et Baie-de-Henne ont enregistré des inondations

Ouest.- Dans la commune de **Fonds-Verrettes**, 95% de la campagne agricole de printemps sont totalement détruites. À **Léogâne**, 80 % des plantations de maïs, pois sont détruites et 95 % du système de curage dans le cadre du programme d'apaisement social est inexistant. Le **captage de la rivière Momance** est fissuré. À **Cité Soleil** (Zone de Sibert, Vaudreuil) : 88 % des plantations des bananeraies sont détruites

Sud.- Des champs de maïs et de haricots sont dévastés à Camp-Perrin et dans d'autres communes.

Sud-Est.- Le secteur agricole est sévèrement affecté.



Infrastructures

Les pluies torrentielles qui se sont abattues sur le pays les vendredi 2 et samedi 3 juin 2023 ont causé d'importants dégâts aux infrastructures de communication (routes et ponts) dans plusieurs départements. Certaines artères de la zone métropolitaine de Port-au-Prince et d'autres routes régionales ont été bloquées par des glissements de terrain et des alluvions/immondes charriés par les eaux en furie.

Le tableau ci-dessous illustre l'impact des récentes intempéries sur les routes et les ponts dans les différents départements géographiques du pays.

Département	Type/nature/ampleur des dommages
Sud	<p>Certaines infrastructures routières sont endommagées à la suite des pluies torrentielles survenues dans le pays au cours de ces 72 heures. Les principales communes affectées dans le département du Sud sont : Île-à-Vache (Pont Grande-sable endommagé), Camp Perrin, Maniche, Cavaillon (à hauteur Gros Marin), Aquin (Virgile, Route de Fond des Blancs), Tiburon et Coteaux (routes boueuses).</p> <p>Les eaux de ruissellement ont érodé plusieurs voies de communication au niveau des sections communales à Aquin, Camp Perrin et Cavaillon. La Route de Rampe à proximité de Camp Perrin est encore inaccessible suite de glissements de terrain et des alluvions charriées par les eaux.</p>
Grand'Anse	<p>Le tronçon reliant le centre-ville de Jérémie et Château, en passant par la Digue, est impraticable en raison des conséquences des pluies torrentielles. La circulation dans les parages de la rivière Glace est très difficile en raison d'une coulée de boues sur la chaussée.</p>
Nippes	<p>Des tronçons de route sont dégradés à Plaisance, à l'Anse à veau (2^e section), Miragoâne (2^e et 3^e sections), à Arnaud (1^{re} et 2^e sections), Fond des Nègres (2^e section) et Paillant (1^{re} et 2^e sections).</p>
Sud-Est	<ul style="list-style-type: none"> • La route est de nouveau coupée à Morne Lacet en allant à Belle-Anse. • La route est très ensablée à Morne Dia à Pérédo.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le tronçon Belle-Anse/Thiotte est très difficile d'accès. • Eboulement et glissement sur tout le département particulièrement sur la route de l'Amitié reliant Jacmel et la Nationale #2 puis Port-au-Prince.
Ouest	Un important glissement de terrain a été enregistré, le samedi 3 juin, sur la route de Bourdon (commune de Port-au-Prince).
Centre	Les routes principales conduisant à Savanette et Boucan-Carre sont fortement endommagées à la suite des pluies diluviennes. Il en est de même pour les pistes agricoles aussi plus précisément à Matelgate 1ere section de Thomassique.
Nord-Ouest	Plusieurs quartiers et axes routiers de la ville de Port-de-Paix (les Rues Dumarsais Estimé, Capois, Sténio Vincent, Ave de Trois Rivières, Vallière, Rue du quai, Djérilon, Nan Palan, Rue Trois Grâces, La belle Place, DèLetan, Grigris, Desroulin, Bas vieux jourg) sont quasi-inaccessibles pour l'instant en raison des tonnes d'alluvions emportées par les eaux sauvages. Ils sont complètement en raison également des immondices charriées par les pluies diluviennes.



Santé

Au moins cinq structures sanitaires ont été inondées lors des intempéries de 2 et 3 juin dans l'Ouest (deux à Léogâne et un à Gressier) et dans le Sud-Est (un à Marigot et un à Belle-Anse), entraînant l'arrêt des services dans les centres de Léogâne et de Gressier.

Actions entreprises



Coordination

La direction générale de la Protection civile a procédé à l'activation du COU national le samedi 4 juin 2023, pour assurer la coordination et le contrôle des opérations que sont en train de conduire sur le terrain les secteurs et les institutions étatiques et non étatiques, avec l'appui des partenaires humanitaires internationaux, en réponse aux intempéries enregistrées les 2 et 3 juin.

Le Premier ministre, Dr Ariel Henry, s'est rendu au COUN à deux reprises en moins de 24 heures pour s'enquérir de la situation et propulser les interventions urgentes pour aider aux populations sinistrées.



Information du public

Dès le lendemain de l'alerte météorologique UHM relayée par le service communication de la DGCP le vendredi 2 juin, la cellule d'information du COU a intensifié ses efforts en ligne et via les structures locales pour informer le public de la situation et lui rappeler les consignes de sécurité.

Samedi et dimanche, elle a coordonné deux conférences de presse présidées par le Premier ministre. Les actions de communication se poursuivront en fonction de l'évolution de la situation.



Assistance à la population

Depuis le début de la gestion de la réponse, les acteurs de cette section ont travaillé ensemble pour la remontée des informations du terrain via les COU départementaux. Des premières évaluations, initiées ces dernières 24 heures, les besoins globaux, inscrits dans le tableau ci-après, ont été identifiés :

Départements	Communes	Besoins urgents
Ouest	Huit communes touchées (Léogâne, Ganthier, y compris Fonds-Parisien, Gressier, Carrefour, Petit-Goâve, Tabarre, Kenscoff et Pétion-Ville)	<ul style="list-style-type: none"> • De l'eau potable • Des kits alimentaires • Des kits d'hygiène incluant des kits pour bébés • Des couvertures de laine • Des trousse de premier soin • Des lampes de poche et des piles • Des bottes • Des uniformes scolaires • Des pardessus
Sud-Est	Quatre communes touchées (Cayes-Jacmel, Marigot, Baintet, Grand Gosier, Belle-Anse [Mapou et centre-ville])	<ul style="list-style-type: none"> • 1 086 kits alimentaires • 1 086 kits d'hygiène • L'injection de capitaux (transfert d'argent inconditionnel, programme d'argent contre travail...) • Déblaiement de la route de l'Amitié • Curage et déblaiement de la ravine Ti Bazil et de la rivière des Orangers à Jacmel
Nord' Ouest	Trois communes touchées (Port-de-Paix, Jean-Rabel et Baie-de-Henne)	<ul style="list-style-type: none"> • De l'eau potable • Des kits alimentaires • Des kits d'hygiène • Des pompes d'évacuation de 2 et 3 pouces • Du matériel aratoire • Des bottes
Nippes	Sept communes touchées (Petite-Rivière de Nippes [Charlier, Madian], Anse-à-Veau, Miragoâne, Paillant, Petit-Trou de Nippes,	<ul style="list-style-type: none"> • Des kits alimentaires (haricot, riz, huile) • Des kits d'hygiène (incluant des pastilles de chlore pour le traitement de l'eau, des pains de savon, des serviettes hygiéniques) • Des moustiquaires

	<i>Plaisance, Fonds des Nègres)</i>	
Grand'Anse	Trois communes touchées <i>(Pestel [Tozia, 5^e, centre-ville], Beaumont [Saint Martin], Irois [Pont-Piguy, nan Manyòk, Nan Moulén, Rue Merode])</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Des bâches et des kits de réparation • Des kits d'hygiène • Des kits de cuisine • Des pastilles de chlore pour le traitement de l'eau • Des moustiquaires • Des kits alimentaires

Agriculture

Besoins : Le secteur a souligné l'urgence d'effectuer le curage de canaux et de procéder, à moyen terme, à la réalisation d'activités génératrices de revenus et de distribution de bovins et de caprins dans les communes affectées.

Santé

Besoins : Le secteur a relevé des besoins en intrants et en médicaments dans les communes de Petit-Goâve et Grand-Goâve (Ouest), ainsi dans les communes de Belle-Anse et Marigot. Des tentes sont également nécessaires pour la reprise des services dans les centres à Léogâne et à Gressier.

Contraintes

- Plusieurs structures départementales font face à un manque de carburant notamment pour les déplacements d'une commune à l'autre.
- Le Sud-Est et la Grand'Anse connaissent des difficultés de communication téléphonique.
- L'achement des intrants agricoles difficile à cause des routes qui sont impraticables dans les zones touchées.
- Les interventions en matière d'assistance à la population dépendent du rythme du processus d'évaluation et d'identification des victimes, et aussi de l'accessibilité routière.
- Il est difficile d'assurer la livraison des biens au dernier kilomètre. Les processus pour le dédouanement des biens de secours sont longs et les coûts élevés des services logistiques faiblement financés.

Recommandations

Sur la base des informations en provenance des COU départementaux, en tenant également compte de l'évolution de la situation et surtout à l'aube de la saison cyclonique moyenne dans l'Atlantique, la Caraïbe et le Golfe du Mexique, le COU national formule les recommandations suivantes à l'endroit des structures engagées dans la gestion des risques de désastre en Haïti :

- Compléter les évaluations rapides et poursuivre les évaluations sectorielles dans les zones affectées, via le déploiement des équipes locales et des renforts départementaux, voire nationaux si c'est nécessaire.
- Mobiliser et acheminer dans des conditions sécuritaires acceptables les biens alimentaires et non-alimentaires destinés aux populations sinistrées.
- Conduire de manière urgente et en les renforçant les travaux d'assainissement et de curage, y compris des canalisations, dans les principales agglomérations du pays, surtout dans les centres urbains de l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince;
- Mobiliser les moyens matériels et financiers pour le renforcement de l'information du public et le renforcement de la campagne spécifique du premier tier de la saison cyclonique;
- Poursuivre l'inventaire et la mise à niveau des capacités nationales (humaines et matérielles) de réponse aux urgences et aux catastrophes, parmi lesquels les abris provisoires;
- Maintenir la surveillance sismique et sanitaire et assister la population en cas de besoin..

Prochain rapport le lundi 5 juin 2023, à 16 heures.